Quels sont les déchets à composter ?



À volonté



Toutes les épluchures, peaux d'agrumes et coquilles d'oeufs broyées.



Les fleurs, plantes fanées et boîtes d'oeufs (découpées en morceaux).



Pains rassis, restes de repas (avec ou sans viande et poisson), céréales, légumineuses, et aliments périmés sans emballages.



Marc de café, thé en vrac, filtres à café, sachets de thé et de tisane en papier (sans l'étiquette).

À ne pas composter



Litière et déjections animales, urines et matières solides issues des toilettes sèches.



Les sacs et la vaisselle jetable (même si dit «compostable»).



Papiers imprimés, petites étiquettes et élastiques plastiques.



Les coquillages, os et carcasses en grandes quantités ou de taille importante.

Fini les doutes

Notre moteur de recherche déchets est là pour vous aider.

www.grandchambery.fr/oujeter